

AVIS DE COURSE
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE
ESPOIRS et SENIORS KITE FOIL - ESPOIRS WIND FOIL
Du 21 au 27 AOUT 2021
Lieu : LEUCATE
Autorité Organisatrice (AO) : CDV Aude / FFVOILE

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1 REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B pour les windsurfs,
- 1.2. Les règlements fédéraux.
- 1.3. L'addendum Q disponible sur <https://espaces.ffvoile.fr/arbitrage/boite-a-outils/avis-de-course,-instructions-de-course-type-et-annexes.aspx>

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront disponibles en version électronique sur le mini site officiel du championnat.

3 COMMUNICATION

- 3.1. Le tableau officiel d'information en ligne est consultable sur le mini site officiel du championnat.
- 3.2. [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4. SELECTION et ADMISSIBILITE

- 4.1. La régata est ouverte aux Kite Foil séries F41, Open Espoirs, Seniors et Master et Wind Foil séries U17 et U21.
- 4.2. Sélection : Chaque ligue proposera une liste de coureurs sélectionnés au championnat de France qui tiendra compte du nombre de place attribuées par séries par la FFVoile et du règlement de sélection qu'elle aura publié sur son site. La FFVoile publiera les listes des coureurs définitivement sélectionnés sur son site avant le 17 juillet.
- 4.3. Admissibilité :
 - (i) Tout concurrent licencié FFVoile de nationalité française ou étrangère pourra participer aux Championnats de France de Voile Espoirs à condition qu'il soit sélectionné par sa Ligue et que la FFVoile ait validé sa sélection.
 - (ii) Tout concurrent mineur devra être accompagné par un adulte présent sur le site pendant toute la durée de l'épreuve. Cet adulte aura pour ce mineur accepté par écrit l'exercice de l'autorité parentale pendant toute la durée du CFE Kite Foil Wind Foil 2021.
 - (iii) Un adulte ne pourra accepter la responsabilité de plus de douze concurrents mineurs.
 - (iv) La FFVoile pourra inviter des délégations étrangères dans le cadre des relations internationales. Ces délégations ne concourront pas les titres de Champion-ne de France.
- 4.4. Catégories d'âges : L'âge de référence est celui du concurrent au 31 décembre de l'année civile en cours

Classe ou série	Age	Classe ou série	Age
Open Kite Foil Espoirs Fille	15 à 18	Wind Foil Espoirs Fille	15 à 20
Open Kite Foil Espoirs Garçon	15 à 18	Wind Foil Espoirs Garçon	14 à 16
Kite Foil F41 Femme	moins de 35	Wind Foil Espoirs Garçon	17 à 20
Kite Foil F41 Homme	moins de 35	Kite Open Foil Femme	Plus de 18 et moins de 35
Kite Foil F41 Femme	35 et plus	Kite Open Foil Homme	Plus de 18 et moins de 35
Kite Foil F41 Homme	35 et plus	Kite Open Foil Femme	35 et plus
		Kite Open Foil Homme	35 et plus

Conformément aux documents : Championnats de France Minimes et Espoirs ci-dessous

https://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/CA/Reglement_CF_Jeunes_2021.pdf

5. PRE-INSCRIPTION

5.1. Pré-inscription en ligne:

- (i) La pré-inscription et le paiement des frais d'inscription au Championnat de France seront effectués en ligne.
- (ii) Le dispositif de pré-inscription en ligne sera disponible sur le site de la FFVoile à partir du 17 juillet 2021.
- (iii) Le dispositif de pré-inscription en ligne sera clôturé le 20 août à 12h.
- (iv) L'accusé de réception du paiement en ligne tiendra lieu auprès de l'AO de justificatif de pré-inscription.
- (v) Attention dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID la confirmation de votre inscription sera validée en distanciel, vous devez impérativement fournir à l'organisateur les renseignements et documents suivants :
 - La fiche de confirmation d'inscription dûment complétée et signée, incluant notamment
 - L'autorisation parentale signée,
 - L'identité et l'engagement de la personne responsable durant le Championnat,
 - L'autorisation de l'utilisation des images faites durant le Championnat de France,
 - La licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition,
 - Ou la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - L'autorisation de port de publicité et certificat de jauge, si nécessaire.

Ces documents vous seront demandé lors de votre inscription en ligne. Si certains documents sont manquant, vous serez convoqués physiquement par l'organisateur en début de championnat.

- 5.2. Pré-inscription par courrier :** Les concurrents ne pouvant pas utiliser le service décrit à l'AC 5.1, devront exceptionnellement à partir du 17 juillet au matin télécharger sur le site de la FFVoile le bulletin de pré-inscription et l'adresser par courrier à :

Comité Départemental de Voile de l'Aude

12 rue des Nauticards – Port la nautique

11100 NARBONNE

Accompagné d'un titre de paiement correspondant au montant des droits d'inscription, établi à l'ordre de :
CDV Aude – CFE KF WF 2021

6. DROITS D'INSCRIPTION

- 6.1.** Les droits d'inscription requis sont les suivants :

Classe	Montant jusqu'au 15 / 08 minuit	Montant à partir du 16 / 08
Kite Foil et Wind Foil	80 €	110 €

- 6.2.** Remboursement : « Les inscriptions seront **intégralement** remboursées si l'évènement est annulé en raison de la pandémie COVID 19, suite à décision du gouvernement Français.
En cas de désistement, les concurrents ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'AO, déduction faite des frais de gestion de dossier : solitaires 5€.
Si un concurrent ou un accompagnateur inscrit à l'épreuve ne peut se rendre sur le lieu de la compétition en raison de mesures sanitaires et sécuritaires appliquées par sa région ou son pays, réduisant de fait la mobilité ou les possibilités de déplacement vers le lieu de la compétition, aucune demande de remboursement concernant les frais de déplacement et d'hébergement, versés par les participants, ne pourra être acceptée. En s'inscrivant à la compétition, chaque participant reconnaît être conscient de cet état de fait.

7. PUBLICITE

- 7.1.** [DP] [NP] Les bateaux et windsurfs doivent arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique :
https://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/Reglement_publicite_2021.pdf
La pose ainsi que l'entretien de cette publicité sont de la responsabilité de l'équipage, qui devra si nécessaire la remplacer.
- 7.2.** [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

8. PROGRAMME

8.1. Confirmation d'inscription :

La confirmation des inscriptions sera faite par l'organisateur en distanciel jusqu'au dimanche 22 août 16h00. Seule les coureurs pré-inscrits dont les dossiers ne seront pas complets, seront convoqués par l'organisateur afin de fournir les documents manquants pour confirmer leurs inscriptions. Dans ce cas, ils seront accompagnés d'un parent ou d'un adulte ayant la responsabilité parentale de ce coureur.
Pendant la confirmation des inscriptions, les accompagnateurs présents pendant l'épreuve pourront s'inscrire au bureau des accréditations, si cela n'a pas été fait en amont.

8.2 Jours de course :

Date	Horaires	Classe(s) ou Série(s)
21/08	Confirmation des inscriptions Kite Foil 14h00 1 ^{er} signal d'avertissement de la course une Kite Foil Espoirs et Pratiques	Kite Foil
22/08	14h00 1 ^{er} signal d'avertissement de la course d'entraînement Wind Foil 10h00 Course Kite Foil Espoirs et Pratiques 18h30 Cérémonie d'ouverture	Toutes
23/08	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement Palmarès Kite Foil Pratique 18h00	Toutes
24/08	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes
25/08	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement Palmarès Kite Foil Espoirs 18h00	Toutes
26/08	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement	Wind Foil
27/08	Horaires à confirmer Palmarès vers 19h30	Courses Finales

- 8.3.** Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 19h00.

9. MARQUAGE ET JAUGE [DP]

Les opérations préalables de jauge se feront sous un format déclaratif, les concurrents devront avant le dimanche 22 août 16h00, remettre à l'organisation la fiche déclaration de matériel précisant le type de bateau et son équipement qui sera utilisé durant ce championnat. Cette fiche sera téléchargeable sur le mini-site officiel du championnat.
Les Kites Foils et Winds Foils et leurs équipements pourront être contrôlés durant le championnat.

10. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront précisés sur le mini-site du championnat. Chaque jour, les séries pourront changer de zone de course.

11. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Un arbitrage semi direct pourra être mis en place pour l'ensemble des flottes durant les phases de qualification. Les modalités d'application seront précisées dans les IC.

12. FORMAT ET CLASSEMENT

12.1 3 courses devront être validées pour valider le championnat,

12.2 Les temps cibles sont les suivant :

- (a) **[NP]** Les temps cibles pour que le premier coureur ayant effectué le parcours, finisse la course, figurent en colonne A.
- (b) Les temps limites pour finir la course après l'arrivée du 1^{er} coureur ayant effectué le parcours et fini sont indiqués en colonne B.

Classe et Séries	A en minutes	B en minutes
Kite Foil	10	5
Wind Foil	15	5

12.4. Les Kites Foils et Wind Foil ne finissant pas dans le temps limite pour finir la course après le premier ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF. Ceci modifie les RCV 35, A4 et, A5.

13. PROTECTION DES DONNÉES

13.1. **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

13.2. **Utilisation des données personnelles des participants** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

14. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

15. PRIX

15.1. Les titres seront décernés sous réserve du minima d'inscrits(es) défini dans le tableau ci-dessous

La liste des titres attribués sera affichée aux panneaux officiels à la clôture des inscriptions et avant la publication des premiers résultats

Titres	Minima	Titres	Minima
Open Foil Espoirs Fille	6	Wind Foil Espoirs Fille	10
Open Foil Espoirs Garçon	12	Wind Foil Espoirs Garçon	15
Kite Foil F41 Femme	6	Wind Foil Espoirs Garçon	15
Kite Foil F41 Homme	12	Kite Open Foil Femme	6
Kite Foil F41 Femme	6	Kite Open Foil Homme	12
Kite Foil F41 Homme	12	Kite Open Foil Femme	6
		Kite Open Foil Homme	12

- 15.2.** Pour les séries Espoirs Wind Foil et Kite Foil Filles et Garçons : Si les minimas ne sont pas atteints, les titres ne seront pas attribués et l'épreuve sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4.
- 15.3.** Pour les séries : Wind Foil espoirs Garçons : Si les minimas d'inscrits(e)s ne sont pas atteints, le titre sera requalifié entre un titre Open 14/20 ans si le minima de 15 inscrits est atteint. Sinon, il sera automatiquement requalifié en Critérium National de Grade 4.
- 15.4.** Les différents titres ne pourront pas être décernés aux concurrent(e)s de ou des délégations étrangères invité(e)s par la fédération sur ce championnat. Toutefois, si un(e) concurrent(e) étranger(ère) était classé(e) dans les trois premier(e)s des différents classements généraux de l'épreuve, un podium spécifique à ces classements sera organisé. Les podiums officiels des différents titres de champions(nes) de France Espoirs Glisse seront décernés après avoir retiré des classements les concurrent(e)s étranger(e)s sans recalcul des points.
- 15.5.** Les trois premiers équipages de chaque catégorie validée recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.

16. SECURITE

Un émarginement (sortie et retour) pourra être mis en place sur la plage. *[DP]*

Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. *[DP]*

Port du casque Obligatoire.

17. ACCES AU SITE

17.1. Le site du Championnat de France Espoir Kite Foil Wind Foil sera accessible aux concurrents et aux accompagnateurs à partir du samedi 21 août à 09H00.

17.2. Le samedi 28 août à 12H00, l'ensemble des concurrents et accompagnateurs devra avoir quitté le site.

18. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Sélections et Organisation FFVoile

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

17 rue Henri Bocquillon – 75015 – PARIS

Internet : www.ffvoile.fr

Voile Légère :

Tél. : 01 40 60 37 01

E-mail : cecile.hovsepian@ffvoile.fr

Organisation : didier.flamme@ffvoile.fr

Organisation Technique et préinscriptions:

Comité Départemental de Voile de l'Aude

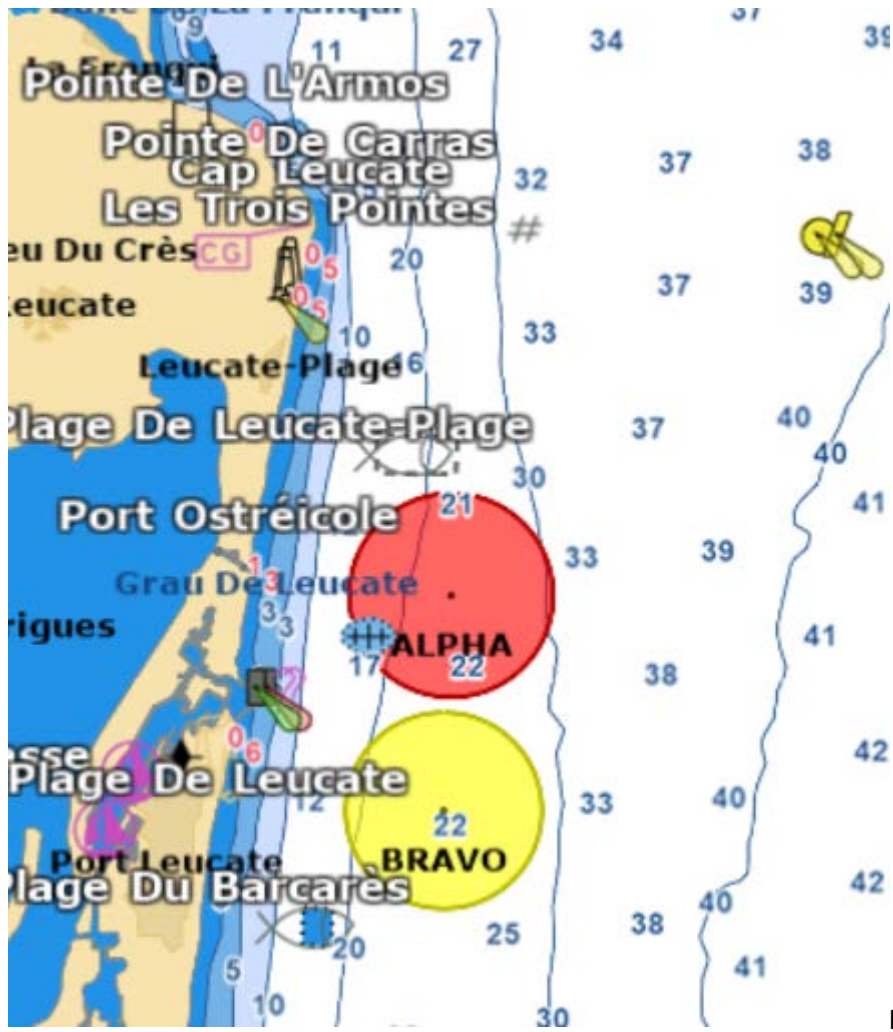
12 rue des Nauticards – Port la nautique

11100 NARBONNE

Tél. : 06 4368 59 09

E-mail : manu.canepa1@gmail.com

ZONES DE COURSE



Préambule : En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'Autorité Organisatrice est susceptible de modifier les conditions de l'avis de course sans préavis. Le mini site du Championnat sera utilisé comme « Tableau Officiel ». Il n'y aura pas d'affichage physique. Les concurrents devront se munir d'un moyen leur permettant de recevoir ces communications. Cela ne pourra pas faire l'objet d'une demande de réparation. Ceci modifie la RCV 62.1(a).

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'Autorité Organisatrice est susceptible de modifier les conditions d'inscription et/ou d'admissibilité. Dans le contexte inédit « COVID 19 », l'Autorité Organisatrice pourra annuler l'épreuve.

1- Gestes barrières (DP):

- Avant de confirmer son inscription, chaque membre d'équipage doit avoir individuellement réalisé l'auto-questionnaire sanitaire disponible à l'adresse suivante : https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/confiement/Questionnaire_Auto-Evaluation.pdf
- Tous les participants au Championnat de France: organisateurs, arbitres, coureurs doivent être en possession de masques et d'un flacon de gel hydro alcoolique individuel, depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de la compétition, à terre et sur l'eau.
- Les regroupements de plus de 6 personnes, seront évités lorsque la distanciation physique (2 m) ne peut être respectée.
- Le masque doit être porté à tout moment. Seules les personnes impliquées dans la compétition, les arbitres, les coureurs et les accompagnateurs (entraîneurs,...) lorsqu'ils sont sur l'eau, peuvent ne pas porter de masque.
- Les gestes barrières doivent être scrupuleusement respectés dès qu'une personne impliquée dans le Championnat n'est pas sur l'eau. Le non-respect des consignes édictées ou transmises par l'organisateur, y compris oralement, pourra entraîner une réclamation à l'initiative du Jury.
- Les actions raisonnables de l'autorité organisatrice de l'événement pour mettre en œuvre les directives, les protocoles ou la législation COVID-19, même si elles s'avèrent ultérieurement inutiles, ne sont pas des actions ou des omissions et ne pourront donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

2. Référent COVID et cellule de crise en cas de suspicion de contagion :

a- Référent COVID : Le référent COVID sera **V.GHORIS**,

b- Cellule COVID en cas de suspicion de contagion :

- La cellule COVID sera composée du / de :
 - Le Délégué Fédéral,
 - Représentant de l'AO **V.GHORIS**,
 - Président du Comité de Course,
 - Le Délégué Technique,
 - Président du Jury ou Chief Umpire,
 - Référent COVID,
 - Toute personne compétente pour assister cette cellule et prendre les mesures nécessaires.
- Fonctionnement : Cette cellule suivra les recommandations édictées par le Ministère des Sports dans le document « Protocole sanitaire gestion cas de suspicion et de cas Covid-19 positif / mouvement sportif » : <http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/ficherentreeprotocolesanitaire.pdf>
 Cette cellule doit être informée de toute suspicion de COVID avant, durant et après la compétition. Cette cellule traitera de toute suspicion COVID et décidera des mesures à prendre dans un tel cas. Toute décision de la cellule COVID est finale et doit être respectée, conformément à la présente annexe et aux articles de l'Avis de Course et des Instructions de Course qui traitent de la crise sanitaire COVID 19.

3. Prise en compte du Risque Covid19 par les participants :

En s'inscrivant au Championnat, tout concurrent atteste avoir connaissance du risque Covid-19, ainsi que ses accompagnateurs, et l'avoir pris en compte. Chaque concurrent et accompagnateur est de ce fait parfaitement conscient :

- des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment, ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports, et s'engage à les respecter,
- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par la Covid-19,
- que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peuvent garantir une protection totale contre une exposition et une contamination à la Covid-19. Il dégage l'Autorité Organisatrice de toute responsabilité en cas de contamination,
- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques des concurrents, accompagnateurs et membres de l'Autorité Organisatrice participant à la régata.

4. Cas suspect de COVID 19 :

« Un bateau qui présente un cas suspect de Covid 19 dans son équipage doit immédiatement abandonner la course / compétition et se conformer aux directives des autorités sanitaires. S'il ne le fait pas, il pourra être disqualifié. S'il l'estime nécessaire, le jury pourra également ouvrir une instruction selon la règle 69 ».